

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° 3H1114S1	MISE A JOUR du 23/11/2016
------------------------------	----------------------------------

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

SYSTEME

ROCALINE

Nature du système
BPI

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Thermocollée non rétro réfléchissante de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés appliquée en 2 passes. Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.

Passe n°1 : Bande de bitume

Passe n°2 : Bande préfabriquée

Conditions limites d'application * : T° mini : **5 °C** T° maxi : **45 °C** Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle avec chalumeau et bande bitume

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

BANDE PREFABRIQUEE :

Bande de bitume

100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **21 °C**

T° sol : **15 °C**

Hygrométrie : **64 %**

Vent : **2 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Bande de bitume	1.64 g/ml	36.0 %		
Bande préfabriquée	2.00 g/ml	62.0 %		

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PARIS > PROVINCE	PR 15.36	à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX			Application en : 2008 - R001	PMT : 1.1 mm		2008	8100	19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd (mcd.m-2.lx-1)
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI (mcd.m-2.lx-1)	SRT			
Exigences :		0.45	Blanc		130
Etat neuf	/	0.50	0.3196	0.3384	223
(P2) 100000	/	0.48	0.3308	0.3487	170
(P3) 200000	/	0.55	0.3281	0.3466	184
(P4) 500000	/	0.58	0.3263	0.3451	183
(P5) 1000000	/	0.47	0.3254	0.3443	147
(P5) 1000000		Classe S1	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 01/06/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140